

Collecte des boîtes solidaires

Mercredi 11 décembre | 10h-12h et 14h-17h

La 11e case du calendrier de l'avent de Villeparisis cache un peu de douceur, une initiative solidaire qui réchauffe les cœurs : confectionner une boîte solidaire, que vous pourrez déposer à l'Hôtel de ville qui sera redistribuée par les Restos du coeur à une personne en difficulté.



Initiée par la Ville depuis 2023, une collecte de « boîtes solidaires » distribuées aux plus démunis pour Noël est de nouveau proposée cette année ! Les Villeparisiens qui le souhaitent peuvent ainsi cette année encore laisser libre cours à leur générosité.

Le principe ? Dans une boîte (à chaussures de préférence), placez un article de loisirs (jeu de cartes, mots-croisés, livre...), un produit non-périssable (chocolats, bonbons, gâteaux secs...), un accessoire chaud en bon état (gants, bonnet, chaussettes...), un produit de bien-être (savon, crème pour les mains, stick à lèvres etc...) et un dessin et/ou mot chaleureux.

Confectionnez minutieusement votre boîte et emballez-la dans du papier cadeau. N'oubliez pas de préciser sur la boîte si c'est pour un homme, une femme ou mixte en indiquant les lettres H, F ou M.

Apportez vos boîtes en mairie le mercredi 11 décembre. Elles seront distribuées aux bénéficiaires des Restos du Cœur. Parce que chacun a droit à une petite attention à Noël, nous comptons sur votre générosité pour obtenir un grand nombre de boîtes bien garnies (une trentaine collectées l'an dernier) !

À l'intérieur, vous pouvez mettre :

- Un accessoire chaud (bonnet, gants, écharpe, plaid, grosses chaussettes, chaussons etc.)
- Une gourmandise, en faisant attention à la date de péremption (chocolat, pâte à tartiner, bonbons, chamallows etc.)
- Un soin ou un produit de beauté (masque pour le visage ou le corps, baume à lèvres, rouge à lèvres, après-rasage etc.)
- Un loisir (livre, jeu de cartes, dominos, etc.)
- Un mot sympa ou un joli dessin

Infos pratiques

Cette action est coordonnée par le CCAS.

En salle des mariages de l'hôtel de Ville.